

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2023-080

### Séance du 11 SEPTEMBRE 2023

#### Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 15
Qui ont pris part à la délibération	: 18
Date de la Convocation	: 04/09/2023
Convocation affichée et diffusée le	: 04/09/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

**PRESENTS** : M. VALLOS Frédéric, Mme BOURDELEAU Alexandra, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie-Claude, M. JACQUET Alain, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

#### ABSENT EXCUSE

M. AKNIN Daniel

#### POUVOIR

Mme BRUYAS Séverine a donné pouvoir à Pascale Gautier Will  
Mme MARTIN GAJAC Corinne a donné pouvoir à Frédéric Vallos  
M. GAY Richard a donné pouvoir à Sylvain Perraud

M. Sylvain PERRAUD a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Décision Modificative n° 3

#### Budget - Décision modificative n° 3

DM N°3 du 11 Septembre 2023

#### Section Fonctionnement

comptes	Intitulé du compte	opérations	Libellé	DM N°3 du 11 Septembre 2023	
				Augmentation budget	Diminution budget
673	Titres annulés sur exercice précédent			27,60 €	
65315	Formations				27,60 €
			<b>Totaux</b>	27,60 €	27,60 €

comptes	Intitulé du compte	opérations	Libellé	DM N°3 du 11 Septembre 2023	
				Augmentation budget	Diminution budget
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	467	Sécurisation des routes marquage au sol	3 000,00 €	
2152	Installation de voirie	529	Carrefour Rebillard-Route de la Mairie	27 984,10 €	
2116	Cimetière	528	Colombarium	2 640,00 €	
203	Etude Carrefour Mairie-Rebillard-Berrier	531	Etude Carrefour Mairie-Rebillard-Berrier	4 380,00 €	
2138	Autres constructions	518	Cours de Tennis		38 004,10 €
			<b>Totaux</b>	<b>38 004,10 €</b>	<b>38 004,10 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité la décision modificative ci-dessus et dit que les crédits sont inscrits au BP 2023

Ainsi fait et délibéré le 11 septembre 2023

Pour extrait conforme,  
Le Maire  
Frédéric VALLOS



le secrétaire de séance  
Sylvain PERRAUD